

PROCES VERBAL D'INSTALLATION ET D'ELECTIONS DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Annule et remplace pour erreur matérielle le précédent document, transmis le 13 janvier, portant sur le même objet.

L'an deux mille dix sept, le 13 janvier à 18 h 00, le conseil communautaire légalement convoqué le 06 janvier 2017, s'est réuni au Pôle Communautaire de « De l'Oust à Brocéliande Communauté » sous la présidence de Monsieur Philippe ANE, doyen d'âge des délégués communautaires présents.

I. INSTALLATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Monsieur Philippe ANE ouvre la séance, constate que le quorum est atteint, puis procède à l'appel nominal des conseillers de chaque commune, et les déclare installés dans leur fonction de conseiller communautaire.

	TITRE	NOM	PRENOM	VILLE
1	Monsieur	DROUGARD	Guy	AUGAN
2	Monsieur	COMMANDOUX	Yves	AUGAN
3	Monsieur	JOSSE	Yves	BEIGNON
4	Monsieur	FEUTELAIS	Pierrick	BEIGNON
5	Monsieur	PIQUET	André	BOHAL
6	Madame	LAMOUR	Catherine	CARENTOIR
7	Monsieur	COLLEAUX	Yvon	CARENTOIR
8	Monsieur	PERAUD	Jean-Christophe	CARENTOIR
9	Monsieur	COLINEAUX	Noël	CARO
10	Monsieur	CHESNAIS	Serge	COURNON
11	Monsieur	GENOUEL	Fabrice	LA GACILLY - commune historique de Glénac
12	Monsieur	BLEHER	Jean-Luc	GUER
13	Madame	PIEL	Mickaëlle	GUER
14	Monsieur	RODRIGUEZ	Paul	GUER
15	Monsieur	ANÉ	Philippe	GUER
16	Monsieur	COWET	Vincent	GUER
17	Madame	HOUSSIN	Yvette	GUER
18	Madame	SOGORB-MOUTEL	Annie	GUER
19	Monsieur	JELCIC	Claudio	GUER
20	Monsieur	LELIEVRE	Pierrick	LA GACILLY - commune historique de La Chapelle Gaceline
21	Monsieur	ROCHER	Jacques	LA GACILLY
22	Monsieur	ROUSSETTE	Pierre	LA GACILLY
23	Madame	NICOLE	Sophie	LA GACILLY



24	Monsieur	GABILLET	Jean Claude	LIZIO
25	Monsieur	GICQUELLO	Bruno	MALESTROIT
26	Madame	BLANCO-HERCELLIN	Carole	MALESTROIT
27	Monsieur	GUILLEMOT	Christian	MALESTROIT
28	Monsieur	LALY	Jean Yves	MISSIRIAC
29	Monsieur	HUET	Daniel	MONTENEUF
30	Monsieur	LAUNAY	Alain	PLEUCADEUC
31	Madame	BOURNIGAL	Cécile	PLEUCADEUC (absente excusée – Pouvoir à M.Launay)
32	Monsieur	HAMERY	Pierre	PORCARO
33	Monsieur	HERVY	Loïc	CARENTOIR - commune historique Quelneuc
34	Monsieur	BROUXEL	Maurice	REMINIAC
35	Monsieur	GUE	Thierry	RUFFIAC
36	Mme	LERAT	Odile	RUFFIAC
37	Madame	BERTHEVAS	Gaëlle	SAINT ABRAHAM
38	Monsieur	BRULE	Daniel	SAINT CONGARD
39	Monsieur	EMERAUD	Robert	SAINT GUYOMARD
40	Madame	MICHEL	Isabelle	SAINT LAURENT SUR OUST
41	Madame	HERRY	Marie-Hélène	SAINT MALO DE BEIGNON
42	Madame	JEFFROY	Marie-Hervé	SAINT MARCEL
43	Monsieur	MADOUASSE	Jean-Luc	SAINT MARTIN SUR OUST
44	Monsieur	RIALLIN	Jean Claude	SAINT NICOLAS DU TERTRE
45	Monsieur	MARCHAL	Alain	SERENT
46	Madame	OLIVIER	Céline	SERENT
47	Monsieur	BRULE	Rémy	SERENT
48	Madame	MARQUENIE	Claire	SERENT
49	Monsieur	LOISEAU	Bernard	TREAL

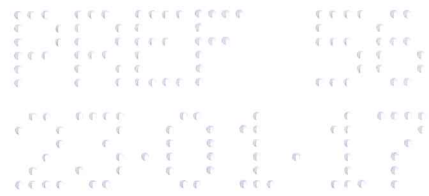
II. DESIGNATION PREALABLE AUX ELECTIONS

- Désignation du secrétaire de séance : Marie-Hélène HERRY est désignée secrétaire de séance
- Avant de procéder au déroulement des élections, le Président invite les conseillers communautaires à se porter volontaire en qualité d'assesseurs (2) pendant les opérations de vote du Président et des Vice-Présidents.

- Yvette HOUSSIN et
- Bernard LOISEAU

se sont proposés pour exercer la fonction d'assesseur.

Le conseil communautaire à l'unanimité les nomme assesseurs de ces élections.



III. ELECTION DU PRESIDENT

• Appel à candidatures

Par renvoi à l'article L.2122-7 du CGCT, l'élection du Président a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue après deux tours, il est procédé à un 3ème tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; le candidat qui obtient le plus de voix à ce troisième tour est proclamé élu.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu (art. L.2122-7, 3e alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales).

Une fois élu, le Président prend immédiatement ses fonctions et, à ce titre, la présidence de la séance.

Se déclare candidat à la Présidence :

- **Jean-Luc BLEHER**

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 8

Suffrages exprimés : 41

Majorité absolue : 22

Candidat	Nombre de voix
Jean-Luc BLEHER	40 (quarante)
Blancs	8 (huit)
Gaëlle Berthevas	1 (un)

→ **Jean-Luc Bléher est proclamé Président de « De l'Oust à Brocéliande Communauté »**

IV. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le nombre de Vice-présidents ne peut être supérieur à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire (arrondi à l'entier supérieur), ni excéder 15 Vice-présidents (droit commun). Cependant, le conseil peut à la majorité des 2/3 de ses membres, fixer le nombre de ses vice-présidents de l'effectif total délibérant à 30% (arrondi à l'entier inférieur) de l'effectif du conseil communautaire, toujours dans la limite de 15 vice-présidents.

En ce qui concerne « De l'Oust à Brocéliande Communauté » :

- le droit commun fixe à 10 le nombre de Vice-présidents ;
- Par accord local, ce nombre peut être porté jusqu'à 14.

→ **Les membres du Conseil décident, à la majorité, (1 vote contre : Daniel Huet) de fixer à 11 le nombre de vice-présidents.**



V. ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS

Par renvoi à l'article L.2122-7 du CGCT, l'élection des vice-présidents a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue après deux tours, il est procédé à un 3ème tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; le candidat qui obtient le plus de voix à ce troisième tour est proclamé élu.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu (art. L.2122-7, 3e alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales).

• 1er vice-président

Se déclare candidat à la 1ère vice-présidence :

- Pierre ROUSSETTE

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

Candidat / voix	Nombre de voix
Pierre Roussette	45 (quarante cinq)
Blancs / Nuls	4 (quatre)

→ Pierre Roussette est proclamé 1^{er} vice-président

• 2ème vice-président

Se déclare candidat à la 2ème vice-présidence :

- Alain LAUNAY

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 23



Candidat / voix	Nombre de voix
Alain Launay	42 (quarante deux)
Blancs / Nuls	3 (trois)
Jacques Rocher	2 (deux)
Pierrick Lelièvre	1 (un)
Gaëlle Berthevas	1 (un)

→ Alain Launay est proclamé 2ème vice-président

- 3ème vice-président

Se déclare candidat à la 3eme vice-présidence :

- Gaëlle Berthevas

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 11

Suffrages exprimés : 38

Majorité absolue : 19

Candidat / Voix	Nombre de voix
Gaëlle Berthevas	35 (trente cinq)
Catherine Lamour	1 (un)
Paul Rodriguez	1 (un)
Guy Drougard	1 (un)
Blancs / Nuls	11 (onze)

→ Gaëlle Berthevas est proclamée 3ème vice-présidente



- **4ème vice-président**

Se déclarent candidat à la 4ème vice-présidence :

- Guy Drougard
- Robert Emeraud
- Daniel Huet

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 24

Candidat	Nombre de voix
Guy Drougard	27 (vingt-sept)
Robert Emeraud	19 (dix neuf)
Daniel Huet	2 (deux)
Blancs / Nuls	1 (un)

→ **Guy Drougard est proclamé 4ème vice-président**

- **5ème vice-président**

Se déclare candidat à la 5ème vice-présidence :

- Catherine Lamour

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 8

Suffrages exprimés : 41

Majorité absolue : 21

Candidat	Nombre de voix
Catherine Lamour	40 (quarante)
Céline Olivier	1 (un)
Blancs / Nuls	8 (huit)

→ **Catherine Lamour est proclamée 5ème vice-présidente**



- **6ème vice-président**

Se déclare candidat à la 6ème vice-présidence :

- Bruno Gicquello

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 16

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Candidat	Nombre de voix
Bruno Gicquello	30 (trente)
Robert Emeraud	1 (un)
Yves Josse	1 (un)
Daniel Huet	1 (un)
Blancs / Nuls	16 (seize)

→ Bruno Gicquello est proclamé 6ème vice-président

- **7ème vice-président**

Se déclare candidat à la 7ème vice-présidence :

- Paul Rodriguez

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

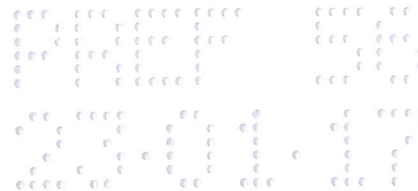
Bulletins blancs : 12

Suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 19

Candidat	Nombre de voix
Paul Rodriguez	36 (trente six)
Odile Lerat	1 (un)
Blancs / Nuls	12 (douze)

→ Paul Rodriguez est proclamé 7ème vice-président



- **8ème vice-président**

Se déclare candidat à la 8ème vice-présidence :

- Pierrick Lelièvre

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 8

Suffrages exprimés : 41

Majorité absolue : 21

Candidat	Nombre de voix
Pierrick Lelièvre	34 (trente quatre)
Robert Emeraud	7 (sept)
Blancs / Nuls	8 (huit)

→ Pierrick Lelièvre est proclamé 8ème vice-président

- **9ème vice-président**

Se déclare candidat à la 9ème vice-présidence :

- Yves Josse

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

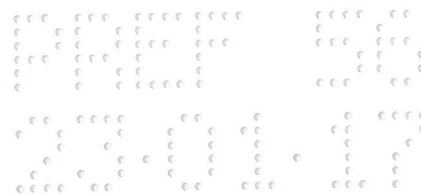
Bulletins blancs : 12

Suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 19

Candidat	Nombre de voix
Yves Josse	29
Jacques Rocher	1
Marie-Hélène Herry	2
Isabelle Michel	4
Jean-Yves Laly	1
Blancs / Nuls	12

→ Yves JOSSE est proclamé 9ème vice-président



- **10ème vice-président**

Se déclare candidat à la 10ème vice-présidence :

- Daniel Brûlé

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

Bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 23

Candidat	Nombre de voix
Daniel Brûlé	42
Fabrice Genouel	1
Alain Marchal	1
Rémy Brûlé	1
Robert Emeraud	1
Blancs / Nuls	3

→ Daniel Brûlé est proclamé 10ème vice-président

- **11ème vice-président**

Se déclare candidat à la 11ème vice-présidence :

- Alain Marchal

1er tour :

✓ **Dépouillement :**

Nombre de votants : 49

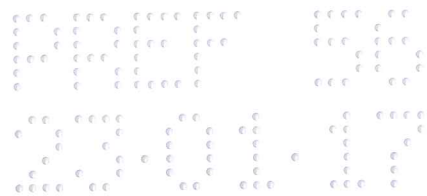
Bulletins blancs : 11

Suffrages exprimés : 38

Majorité absolue : 19

Candidat	Nombre de voix
Alain Marchal	32 (trente deux)
Fabrice Genouel	3 (trois)
Bernard Loiseau	3 (trois)
Blancs / Nuls	11 (onze)

→ Alain Marchal est proclamé 11ème vice-président



VI. 5. CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 13 janvier 2017, à 21 heures 15 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire, et les délégués communautaires.

Le Président,
Jean-Luc Bléher

Le conseiller communautaire le plus âgé
Philippe Ané

La secrétaire de séance,
Marie-Hélène Herry

Les assesseurs,

Yvette Houssin

Bernard Loiseau